

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Augustin Thierry - Certificat de Spécialisation - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Augustin Thierry - Certificat de Spécialisation - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif - en apprentissage (44691)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Lycée Augustin Thierry - Certificat de Spécialisation - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif - en apprentissage (44691) | Jury par défaut | Tous les candidats | 15 | 25 | 0 |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultats académiques | Compétences en français et en EPS | Notes et appréciations obtenus en EPS sur les trois années du lycée | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Maîtrise des outils bureautiques et informatiques | Degré de validation sur application PIX | Important |
| | Expression orale | Appréciations des bulletins trimestriels et de la fiche Avenir. | Important |
| | Savoir travailler en équipe | Capacité à intégrer un projet collectif au regard des éléments portés sur les bulletins et la fiche Avenir | Important |
| Savoir-être | Investissement dans la formation scolaire | Appréciations des bulletins trimestriels et de la fiche Avenir. | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation personnelle | Contenu de la lettre de motivation | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement sportif ou dans l'encadrement | Activité établie dans le secteur sportif ou de l'animation | Essentiel |
| | Engagement citoyen | Mission d' élu au sein de la vie lycéenne, ou dans une association. | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux des candidats sont examinés en fonction de leur dossier scolaire.

Il est pris en compte les notes obtenues dans les matières dominantes de la filière demandée (enseignement professionnel et technologique),

ainsi que les compétences dans les matières générales.

Une attention particulière est portée à l'investissement dans la scolarité, en classe comme dans le travail personnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

D'une manière générale, il est conseillé aux candidats de bien connaître la formation demandée, et d'en faire état de manière claire dans la lettre

de motivation, qui doit être faire vraiment faire état du parcours de l'élève et de son projet de parcours scolaire.

Par ailleurs, le dossier scolaire doit refléter l'ambition d'un parcours dans l'enseignement supérieur, avec un réel investissement en classe.

Signature :

Jérôme LAUXIRE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Augustin Thierry